PMRA APPROVED SH

GROUPE M FONGICIDE

Aqua Résistant
GARANTIE Conserve son adhérence d'une application à l'autre.

BRAVO® 500

Fongicide agricole

USAGE AGRICOLE

GARANTIE

Contient ..... 500 g de chlorothalonile (tétrachloroisophthalonitrile) par litre

Contient 0,01 % de 1,2-benzisothiazolin-3-one comme agent de conservation.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

AVERTISSEMENT : CAUSE DE GRAVES LÉSIONS AUX YEUX

N^{o} D'HOMOLOGATION : **15723**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta protection des cultures Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3

Pamphlet

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes et consulter un médecin **IMMÉDIATEMENT**.

En cas de contact avec la peau, laver à fond les parties exposées avec de l'eau tiède savonneuse. Ce produit peut causer des réactions allergiques temporaires caractérisées par des rougeurs oculaires, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou des éruptions sur les parties exposées de la peau. Les personnes ayant une réaction allergique devraient consulter un médecin **IMMÉDIATEMENT**.

En cas d'inhalation, amener la personne incommodée à l'air frais et consulter un médecin **IMMÉDIATEMENT**.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Avis au médecin : Les personnes ayant une réaction allergique répondent à un traitement aux antihistaminiques ou aux corticostéroïdes en crème ou généraux.

PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT - Cause de graves lésions aux yeux. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux.

Porter une combinaison par-dessus un pantalon long, une chemise à manches longues, des lunettes de protection étanches ou un écran facial, un tablier et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Porter un pantalon, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant l'application.

NE PAS retourner sur les lieux traités dans les 48 heures suivant le traitement. Si nécessaire, on peut retourner sur les lieux traités dans les 48 heures suivant le traitement pour effectuer des tâches de courte durée qui ne nécessitent pas de travail manuel, pourvu qu'au moins 4 heures se soient écoulées depuis le traitement et que l'on porte une chemise à manches longues, un pantalon long, un casque et des gants résistant aux produits chimiques.

ÉVITER tout contact avec la peau ou les vêtements. Laver les parties exposées de la peau à l'eau tiède savonneuse après avoir manipulé ou utilisé ce produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut causer des réactions allergiques temporaires caractérisées par des rougeurs oculaires, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou des éruptions sur les parties exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver dans un endroit frais. Protéger de la chaleur intense. N'appliquer qu'aux endroits précisés sur l'étiquette.

Si l'on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si l'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appeler au numéro 1-866-375-4648 ou consulter le site Internet **www.croplife.ca**.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins/ estuariens. Le ruissellement à partir des endroits traités peut être nocif pour les organismes aquatiques du milieu environnant. NE PAS appliquer directement sur l'eau.

Ne pas contaminer les lacs, les cours d'eau et les étangs. NE PAS contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en se débarrassant des déchets. NE PAS appliquer s'il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Établir une zone tampon de 100 mètres pour les applications aériennes et de 15 mètres pour les applications terrestres afin de protéger les plans d'eau contre le risque de dérive, notamment les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les marécages. Pour les applications aériennes, des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés. Respecter les zones tampons provinciales si elles sont supérieures aux zones tampons recommandées ci-dessus.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Contenant recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Lorsqu'il est utilisé conformément aux directives figurant sur l'étiquette, le fongicide agricole BRAVO 500 donne d'excellents résultats contre un vaste éventail de maladies des cultures. Le fongicide agricole BRAVO 500 peut être utilisé efficacement en pulvérisations diluées ou concentrées. Il est essentiel de couvrir complètement et uniformément le feuillage pour supprimer efficacement les maladies.

NE PAS mélanger le fongicide agricole BRAVO 500 avec des pesticides, des agents tensioactifs ou des engrais à moins qu'un usage antérieur ait démontré que le mélange est physiquement compatible et sans danger dans les conditions d'emploi prévues. Remarque : Pour assurer un mélange uniforme, inverser lentement le contenant à quelques reprises.

Ajouter lentement la quantité requise de fongicide agricole BRAVO 500 dans la cuve du pulvérisateur pendant le remplissage. Pour des pulvérisations concentrées, mélanger préalablement la quantité requise de fongicide agricole BRAVO 500 dans un contenant propre et ajouter dans la cuve pendant le remplissage. Laisser fonctionner l'agitateur pendant le remplissage et la pulvérisation.

MODE D'EMPLOI

Les doses d'emploi figurant sur la présente étiquette indiquent le nombre de litres de fongicide agricole BRAVO 500 à l'hectare, sauf avis contraire. Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage. Le volume d'eau requis variera selon la culture et le stade de croissance des plantes. Le volume d'eau requis varie habituellement de 225 à 1600 litres par hectare pour les pulvérisations diluées et de 50 à 100 litres à l'hectare pour les pulvérisations concentrées au sol et l'épandage aérien. Les applications terrestres et aériennes sont recommandées, à moins d'indication contraire pour une culture donnée.

Instructions génériques pour l'épandage aérien – Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien figurant sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada : Tronc commun - Utilisation des pesticides et Module - Pulvérisation aérienne* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les plans d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne un plan d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange et le chargement des produits ainsi que le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Lorsque les précautions que doit prendre l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus strictes.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur

ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit doit être effectué conformément aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres/hectare.

Consulter la section sur les PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES pour de plus amples renseignements.

Légumes et grandes cultures

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur	Alternariose , mildiou	2,5-4,8	7-10	Commencer les applications de fongicide agricole BRAVO 500 une fois les plants repiqués bien établis au champ (ou peu après la levée des plants semés directement au champ) ou quand les conditions favorisent le développement des maladies. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Répéter les traitements au besoin pour assurer la suppression des maladies. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.
Carottes	Brûlure cercosporéenne Brûlure alternarienne	2,4-3,2	7-10	Commencer les traitements quand la maladie menace de se développer et répéter selon des intervalles de 7 à 10 jours ou au besoin pour maintenir la suppression des maladies. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. NE PAS appliquer la journée précédant la récolte.

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Céleri	Brûlure cercosporéene Brûlure septorienne	1,6-2,4 2,4-4,0	3-5 8-10	Commencer les traitements une fois les plants repiqués bien établis au champ. Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. Pour supprimer la brûlure cercosporéene et la brûlure septorienne dans les couches de semis de céleri, utiliser de 2,0 à 2,8 litres de fongicide agricole BRAVO 500 dans 1000 litres d'eau et appliquer 1400 litres/hectare deux fois par semaine ou au besoin pour maintenir la suppression des maladies. Commencer les traitements peu de temps après la levée de la culture. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions sont favorables aux maladies.
Pois chiches	Brûlure ascochytique	3,0-4,0 2,0-3,0	10	Utiliser de 3,0 à 4,0 litres/hectare pour le premier traitement et de 2,0 à 3,0 litres/hectare pour les traitements ultérieurs. Faire un premier traitement au tout début de la floraison, et traiter à des intervalles de 10 jours par la suite. NE PAS effectuer plus de trois applications par saison. NE PAS appliquer moins de 48 jours avant la récolte. Appliquer avec un pulvérisateur terrestre seulement, dans 220 litres d'eau/hectare. NE PAS appliquer par voie aérienne.

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Concombre	Anthracnose Blanc Gale	4,8	7	Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer les traitements au stade d'une feuille vraie ou quand les conditions favorisent le développement des maladies. Réduire l'intervalle si les conditions sont très favorables aux maladies. NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.
Champignons	Môle sèche	254 mL/ 100 m^2 128 mL/ 100 m^2	-	Appliquer 254 mL/100 mètres carrés, immédiatement après le gobetage ou dans la terre de gobetage, et 128 mL dans 100 à 130 litres d'eau à l'apparition des marques. Les personnes qui appliquent le fongicide agricole BRAVO 500 dans les champignonnières doivent porter un respirateur à masque facial complet pendant toute la durée du traitement. Porter également un respirateur à masque facial complet s'il faut retourner dans les installations moins de 48 heures après le traitement. NE PAS effectuer plus de deux traitements. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Oignons secs, oignons verts à botteler	Brûlure des feuilles	2,4-4,8	7-10	Traiter dès que la maladie menace de se développer et répéter au besoin pour maintenir la suppression de la maladie. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison sur les oignons secs. NE PAS effectuer plus de 5 traitements par saison sur les oignons verts. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte dans le cas des oignions secs. NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte dans le cas des oignions verts à botteler.
Panais	Chancre des racines	2,8	7-10	Commencer les traitements à la mi-août et répéter selon des intervalles de 7 à 10 jours. NE PAS effectuer plus de 7 traitements par saison. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.
Pommes de terre	Mildiou Alternariose Moisissure grise des fanes	1,2-2,4 1,6-2,4	7-10	Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer les traitements quand les plants atteignent 15-20 cm de hauteur ou quand la maladie menace de se développer. Répéter les traitements au besoin pour assurer la suppression des maladies. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la plus forte dose à des intervalles de 7 jours. NE PAS traiter les plants de pommes de terre moins d'une journée avant la récolte.
Maïs sucré	Rouille	3,2	10-14	Traiter dès l'apparition des symptômes et répéter de 10 à 14 jours plus tard. NE PAS effectuer plus de deux traitements par saison. NE PAS traiter moins de 14 jours avant la récolte.

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Tomates (y compris les tomates de transformation)	Brûlure alternarienne Mildiou Tache septorienne Anthracnose	2,4-4,0	8-10 jours à la faible dose ou 14 jours à la dose la plus élevée	Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer les traitements lorsque la maladie menace de se développer et poursuivre aux intervalles mentionnés. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements. NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.
	Moisissure grise	4,8	8-10	
Tomates de transformation - On peut utiliser le fongicide agricole BRAVO 500 en association avec l'herbicide LEXONE®. Suivre le mode d'emploi ci-dessus pour supprimer les maladies et utiliser LEXONE à raison de 150 g de matière active par hectare pour supprimer les mauvaises herbes. Consulter l'étiquette de LEXONE pour connaître la dose et le mode d'emploi appropriés. Ce mélange en cuve ne DOIT PAS être appliqué moins de 30 jours avant la récolte.				

Fruits

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Bleuets	Anthracnose Alternariose Brûlure phomopsienne	7,2	-	Effectuer trois traitements au stade de l'éclatement, du bouton rose et de la chute des pétales. Après la chute des pétales, il peut être nécessaire de poursuivre le programme de protection avec un autre produit homologué pour maintenir la protection contre la pourriture. NE PAS traiter moins de 54 jours avant la récolte.
Melon brodé (cantaloup) Melon musqué Melon miel	Anthracnose Blanc Gale	4,8	7	Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer les traitements au stade d'une feuille vraie ou quand les conditions favorisent le développement des maladies. Répéter le traitement à des intervalles de 7 jours. Réduire l'intervalle si les conditions sont très propices aux maladies. NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.
Cerises (aigres et douces)	Brûlure de la fleur Pourriture brune	5,0-9,0	-	Effectuer de un à trois traitements entre le stade du bouton rose et la chute des sépales. Utiliser la plus forte dose sur les arbres qui ont plus de 6 mètres de hauteur ou s'il fait chaud (au-dessus de 16 °C) et qu'il pleut pendant la floraison. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Cerises (aigres)	Tache des feuilles (avant la récolte)	5,0-9,0	-	Traiter une fois à la chute des sépales. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.
	(après la récolte)		10-14	Appliquer une fois sur le feuillage, de 1 à 7 jours après la cueillette des fruits. Dans les vergers gravement infectés par la tache des feuilles, faire un second traitement de 10 à 14 jours plus tard. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.
	Nodule noir	6,0-9,0	-	Dans les vergers commerciaux qui ont déjà été infectés auparavant, émonder, enlever et brûler toutes les branches infectées par le nodule noir pendant la période de dormance, avant l'éclatement des bourgeons. Enlever tous les cerisiers sauvages ou pruniers infectés autour du verger commercial Suivre le calendrier de pulvérisation du fongicide agricole BRAVO 500 contre la brûlure de la fleur, y compris un traitement à la chute des sépales. NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits. NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison avant la récolte. NE PAS traiter moins de 40 jours avant la récolte.

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Canneberges	Pourritures des baies	6,8-11,6	10-14	Traiter au début de la floraison, à la fin de la floraison et de 10 à 14 jours plus tard. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la dose la plus élevée.
	Brûlure des rameaux et des feuilles et dépérissement vertical	6,8-11,6		Traiter au débourrement, au début de la floraison et à la fin de la floraison. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la dose la plus élevée. NE PAS traiter moins de 50 jours avant la récolte. NE PAS appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans les champs inondés, ni libérer l'eau d'irrigation des marais moins de 3 jours après l'application. On peut appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 au moyen d'un système d'irrigation par aspersion. Utiliser 3000 litres d'eau/hectare, uniquement avec un système fixe en couverture intégrale. Voir les techniques d'application et d'étalonnage pour l'irrigation par aspersion dans le Mode d'emploi. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TECHNIQUES D'APPLICATION ET D'ÉTALONNAGE POUR L'IRRIGATION PAR ASPERSION AU MOYEN D'UN SYSTÈME FIXE EN COUVERTURE INTÉGRALE

Régler les buses de manière à empêcher la pulvérisation directe et la dérive sur les surfaces non visées. Déterminer la superficie couverte par l'asperseur. Remplir d'eau la cuve du dispositif d'injection et régler le débit de façon à pulvériser le contenu dans le laps de temps voulu. Incorporer la quantité requise de fongicide agricole BRAVO 500 (selon la superficie à couvrir) à la quantité d'eau utilisée lors de l'étalonnage. Faire fonctionner le système complet à la pression normale recommandée par le fabricant pendant le temps établi lors de l'étalonnage.

On peut injecter le fongicide agricole BRAVO 500 au début ou à la fin du cycle d'irrigation ou l'appliquer séparément. Arrêter le dispositif d'injection à la fin du traitement (indiquée à l'aide d'un colorant, par exemple) et continuer à faire fonctionner le système d'irrigation jusqu'à ce que le fongicide agricole BRAVO 500 sorte de la dernière buse de l'asperseur. NE PAS faire fonctionner le système d'irrigation sans soupape de sécurité ou un autre dispositif destiné à empêcher le refoulement du fongicide agricole BRAVO 500 dans la source d'eau. La cuve contenant le fongicide agricole BRAVO 500 doit être raccordée du côté refoulement de la pompe d'irrigation ou de tout autre équipement pressurisé raccordé à la conduite d'irrigation. Ne jamais injecter un pesticide dans la conduite d'arrivée ou du côte aspiration de la pompe. L'eau d'irrigation traitée avec le fongicide agricole BRAVO 500 doit être maintenue sur la surface traitée jusqu'à ce qu'elle soit absorbée par le sol.

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Pêches et nectarines	Brûlure de la fleur Pourriture brune	5,0-9,0	-	**NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE AGRICOLE BRAVO 500 À MOINS DE 10 JOURS D'UNE APPLICATION D'HUILE CAR IL POURRAIT CAUSER DES BRÛLURES AUX FLEURS ET AUX TISSUS FOLIAIRES.** Effectuer de un à trois traitements entre le stade du bouton rose et la chute des sépales. Utiliser la plus forte dose sur les arbres qui ont plus de 6 mètres de hauteur ou s'il fait chaud (au-dessus de 16 °C) et qu'il pleut pendant la floraison. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare. NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits. . NE PAS traiter moins de 60 jours avant la récolte.
	Cloque	5,0-7,0	-	Traiter une fois par année, soit à l'automne au stade dormant lorsque de 75 à 100 % des feuilles sont tombées, soit tôt au printemps, avant le débourrement. Appliquer dans au moins 1000 litres d'eau/hectare.
Fraises	Moisissure grise	3,5	10-12	Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Traiter une fois à l'automne. Effectuer deux traitements de préfloraison le printemps suivant, l'un dès l'apparition des nouvelles pousses et l'autre de 10 à 12 jours plus tard. Utiliser un pulvérisateur terrestre seulement. NE PAS effectuer plus de trois traitements par année. NE PAS traiter moins de 30 jours avant la récolte. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Culture	Maladie	Dose d'emploi L/ha	Intervalle entre les traitements (jours)	Remarques
Pastèque (melon d'eau) Courges Citrouilles	Anthracnose Gale	3,2 4,8	7	Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer les traitements au stade d'une feuille vraie ou quand les conditions favorisent le développement des maladies. Répéter le traitement à des intervalles de 7 jours. Réduire l'intervalle si les conditions sont très propices aux maladies. NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.

CONIFÈRES

Maladies supprimées	Dose de fongicide agricole BRAVO 500/hectare	Directives d'application
Chancre scléroderrien (pins), rouge (Douglas taxifolié)	2,4 à 4,8 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Effectuer le premier traitement au printemps, lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 2 cm. Répéter selon des intervalles de 3 à 4 semaines, jusqu'à ce que les conditions cessent de favoriser le développement des maladies. Dans les couches de pépinière, appliquer la plus forte dose à des intervalles de 3 semaines.
Brûlure des pousses (*Sirococcus*)	3,6 à 6,0 L	
Rouge (épinettes), brûlure des aiguilles (pins)	9,5 L	
Rouge lophodermien	2,4 à 4,8 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Commencer les traitements entre la mi-juillet et le début d'août, avant le déclenchement de l'infection. Répéter à des intervalles de 3 à 4 semaines, jusqu'à ce que les conditions cessent de favoriser le développement des maladies. Dans les couches de pépinière, appliquer 4,8 L/hectare à des intervalles de 3 semaines.
Moisissure grise des plantules, brûlure phoméenne des rameaux	2,4 à 4,8 L	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Dans les couches de pépinière, commencer les traitements lorsque les jeunes plants mesurent 10 cm de hauteur et que du temps frais et humide favorise le développement des maladies. Répéter à des intervalles de 7 à 14 jours aussi longtemps que persistent les conditions favorables aux maladies.

Mélange en cuve avec le fongicide fluide QUADRIS® pour la suppression de l'alternariose dans les pommes de terre

Maladies supprimées	Dose/ha fongicide BRAVO 500F	Dose/ha PRODUIT D'ASSOCIATION	Moment du traitement	Remarques
Alternariose (*Alternaria solani*)	2 L/ha	500 mL/ha fongicide fluide QUADRIS	Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, en commençant avant le développement de la maladie.	Appliquer sous forme de traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage. Si la maladie est particulièrement menaçante, utiliser l'intervalle le plus court.

Restrictions : Ne pas effectuer plus de 3 traitements par saison. Ne pas faire de traitements consécutifs avec le fongicide BRAVO 500F en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS. NE PAS appliquer sur les plants de pommes de terre moins de deux jours avant la récolte.
Le délai de sécurité avant le réensemencement est de 30 jours pour les pommes de terre (cultures racines).
Se conformer à toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés en alternance avec ce produit.

Fongicide BRAVO 500F utilisé en mélange en cuve

Le fongicide BRAVO 500F peut être utilisé en association avec le fongicide fluide QUADRIS pour supprimer l'alternariose dans les pommes de terre.

1. Lire toutes les étiquettes et se conformer aux précautions, modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles entre les traitements) et autres restrictions.
2. Toujours vérifier la compatibilité du fongicide BRAVO 500F avec le produit d'association à utiliser dans le mélange en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles de fongicide fluide QUADRIS et d'eau avant de procéder au mélange dans la cuve du pulvérisateur.
3. Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, pendant le remplissage et l'application afin que la solution de pulvérisation reste en suspension.
4. Remplir la cuve de pulvérisation au moins à moitié d'eau propre.
5. Ajouter d'abord le fongicide BRAVO 500F, puis le fongicide fluide QUADRIS.
6. **NE PAS** laisser le mélange dans la cuve de pulvérisation sans agitation pendant des périodes prolongées. Mélanger et appliquer le jour même.
7. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**
8. Ce mélange doit être appliqué par voie terrestre seulement. Utiliser au moins 100 L d'eau/hectare pour l'application terrestre.

Suivre les recommandations fournies par les services locaux de dépistage des maladies ou les calendriers de pulvérisation provinciaux quant au moment approprié pour l'application des fongicides protecteurs dans la région. Des pratiques culturales telles que la gestion du couvert végétal et l'enlèvement des débris culturaux à la fin de l'hiver doivent être intégrées à l'usage de fongicides pour réduire l'incidence des maladies. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court entre

les traitements lorsque la maladie exerce une forte pression, dans les variétés très sensibles ou quand les conditions environnementales sont très favorables au développement des maladies.

ATTENTION : Le fongicide fluide QUADRIS s'est révélé extrêmement phytotoxique pour certaines variétés de pommes et de pommettes. Le mélange du fongicide BRAVO 500F avec le fongicide fluide QUADRIS ne devrait pas être appliqué là où il existe un risque de dérive de la solution pulvérisée vers des pommiers ou des pommetiers. **NE PAS** utiliser les pulvérisateurs qui ont servi à l'application du fongicide fluide QUADRIS pour traiter des pommes ou des pommettes.

Application en plein champ

Ne pas appliquer le mélange du fongicide BRAVO 500F avec le fongicide fluide QUADRIS au moyen d'un système d'irrigation.

Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle par rafales. Éviter la pulvérisation hors cible ou vers les habitats aquatiques. Ne pas contaminer les habitats aquatiques en procédant au lavage ou au rinçage de l'équipement de pulvérisation et des contenants. Ne pas appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'ASAE. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 100 litres/hectare).

Une zone tampon de 3 mètres est requise entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats aquatiques vulnérables (tels que les lacs, les cours d'eau, les marécages, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les marais, les réservoirs et les terres humides), estuariens et marins.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS

LE MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites pour l'onagre, le ginseng et les asperges, a été établi par des personnes autres que Syngenta protection des cultures Canada, inc. et a été homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta protection des cultures Canada, inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur l'onagre, le ginseng et les asperges.

En conséquence, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent Syngenta protection des cultures Canada, inc. de toute réclamation relative à l'efficacité et(ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'onagre, le ginseng et les asperges.

Culture	**Maladie**	**Dose d'emploi L/ha**	**Intervalle entre les traitements (jours)**	**Remarques**
Onagre	Brûlure et dépérissement	2,3	14-28	N'appliquer qu'en automne. Traiter après la levée dans les champs ensemencés directement, dès l'apparition des symptômes de maladie. Répéter le traitement selon l'intervalle le plus court si les conditions sont favorables aux maladies. Ne pas effectuer plus de deux traitements par année.
Ginseng	Tache foliaire et moisissure grise	2,4-4,8	7-10	Commencer les traitements lorsque la maladie menace de se développer, et poursuivre à des intervalles de 7 à 10 jours. NE PAS effectuer plus de six traitements par saison. NE PAS traiter moins de 14 jours avant la récolte. Ne pas nourrir le bétail avec le ginseng traité (racines ou feuillage).
Asperges	Taches pourpres (*Stemphylium vesicarium*) Rouille (*Puccinia asparagi*)	3,4	14	Commencer les traitements après la récolte finale des turions. Appliquer le fongicide BRAVO 500 dans 100-200 L/ha d'eau NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison de récolte. NE PAS appliquer à moins de 190 jours de la récolte. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Recommandations pour la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide BRAVO 500, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide agricole BRAVO 500 et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide agricole BRAVO 500 ou d'autres fongicides du groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Éviter d'effectuer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs avec le fongicide agricole BRAVO 500 tels que précisés dans cette étiquette ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visiter le site www.syngenta.ca.

® Bravo est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.
® Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.